

le Courrier

Carollais

Bulletin municipal
Juillet 2026, n° 1



Sommaire

- 2 Le réseau de bus Néva
- 3 Le mot du Maire
- 4 Les adjoint·e·s et conseiller·ère·s municipaux·ales délégué·e·s
- 5 Les agents municipaux
- 6 Commémoration du 8 mai : un devoir de mémoire
- 7 Quel avenir pour la Villa Éole ?
- 8 Le marché rue de la Division-Leclerc
- 8 Location de vélos électriques au Proxi
- 9 Carolles accueille deux commerçants
- 10 Les talents des élèves à l'honneur lors de la fête de l'école
- 11 Un front de mer rénové pour la saison estivale
- 13 Pavillon Bleu 2026, une fierté collective
- 15 Le bourg et la plage de Carolles prennent des couleurs
- 16 Vigilance sécheresse
- 17 Pendant la période estivale, nagez sans crainte à Carolles
- 18 Relais de convivialité
- 19 Canicule : la solidarité de Carolles à l'œuvre
- 19 Vigilance face aux cambriolages
- 20 Des terrains de tennis sécurisés
- 21 K'roll Surf Club dans la vague
- 21 Agenda du Yacht Club sur la plage
- 22 Festival des Ludions, l'art s'invite chez les Carollais
- 23 Le Festival Grandes Marées, un événement organisé en concertation
- 24 La retraite aux flambeaux de retour le 15 août



Mobilité

Le réseau de bus Néva

Du 4 juillet au 22 août, les navettes NEVA de la ligne 5 reprendront leur service estival au bénéfice des habitants et des visiteurs de notre commune. Cette année, en concertation avec les services concernés, un nouvel arrêt a été créé entre le chemin de l'Alleu et la route de la Mazurie afin d'améliorer la desserte de ce secteur.

La commune poursuit ainsi son engagement en faveur des mobilités douces et de l'accessibilité de notre territoire pour tous.



Stanislas LOIRET

CAROLLES > GRANVILLE							GRANVILLE > CAROLLES						
Mairie	09:00	10:30	12:00	15:05	16:32	17:57	La Mazurie	10:15	11:45	14:35	16:20	17:44	
Salle des fêtes	09:02	10:32	12:02	15:07	16:34	17:59	Salle des fêtes	10:16	11:46	14:36	16:21	17:45	
La Mazurie	09:04	10:34	12:04	15:09	16:36	18:01	Mairie	10:19	11:49	14:39	16:24	17:48	

Le mot du Maire



Le 15 mars 2026, notre liste a remporté les élections municipales de Carolles avec 52,5 % des suffrages. Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Notre équipe est sans étiquette et sans dogmatisme. Elle s'inscrit dans une démarche simple et essentielle : agir avec pragmatisme, dans l'intérêt de tous les Carollais.

Depuis notre installation, nous avons pris place dans les différentes instances et nous nous engageons pleinement dans la gestion des sujets du quotidien. Ces premiers mois nous permettent de mieux comprendre les réalités de notre commune et d'agir avec lucidité et responsabilité.

Notre ligne de conduite est claire : prendre de la hauteur, s'appuyer sur des faits et avancer sereinement. Nous faisons le choix de ne pas entrer dans la polémique, mais de consacrer toute notre énergie à l'action et au dialogue.

Ensemble, nous voulons faire vivre un esprit de respect et de convivialité. Retrouver et renforcer le vivre-ensemble est au cœur de notre engagement. Cela passe par un village plus propre, plus fleuri et plus soigné, par des commerçants impliqués, des associations dynamiques et investies, et par une attention portée à chacun.

Notre ambition est de faire de Carolles un lieu où il fait bon vivre aujourd'hui, tout en préparant l'avenir et les évolutions environnementales qui nous concernent tous.

Ce premier numéro du *Courrier Carollais* se veut un lien direct avec vous. Il est volontairement dense, mais nous souhaitons, à l'avenir, vous proposer ce rendez-vous afin de vous informer au plus près de la vie de notre commune.

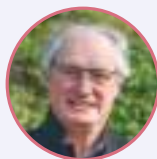
Bel été à toutes et à tous.

Patricia LE BRETON-ALLAIN
Maire de Carolles

Les adjoint·e·s et conseiller·ère·s municipaux·ales délégué·e·s

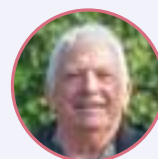
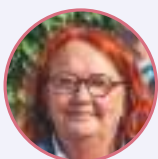
Stanislas LOIRET, 1^{er} adjoint.
Affaires financières et scolaires

Églantine JULLIARD
Conseillère municipale
déléguée.
Communication



Joëlle JOUAN GRISE
2^e adjointe.
Site balnéaire - Jeunesse
Activités sportives
Associations

Véronique ALTMAYER
Conseillère municipale
déléguée.
Patrimoine - Culture
Tourisme



Pascal PINSON
3^e adjoint.
Travaux - Urbanisme
Sécurité - Commerces
Camping

Philippe YGER
Conseiller municipal délégué.
Entretien - Voirie - Réseaux



Anna JÉGLOT, 4^e adjointe.
Santé - Actions sociales et
environnementales

L'équipe municipale



Photo : FL.

Samedi 21 mars 2026. Installation du nouveau conseil municipal de Carolles, Mme Patricia LE BRETON-ALLAIN, au centre, a été élue maire de Carolles avec la liste CAROLLES, UNIS POUR DEMAIN et remporte 12 sièges. De gauche à droite : Mme Jocelyne MACEY-RICHARD, M. Philippe COQUELIN, Mme Véronique ALTMAYER, M. Yann TAILLANDIER, M. Jean MAZIÈRES, Mme Joëlle JOUAN GRISE, M. Stanislas LOIRET, Mme Patricia LE BRETON-ALLAIN, M. Philippe YGER, M. Pascal PINSON, Mme Églantine JULLIARD, Mme Anna JÉGLOT. Absents de la photo : M. Miloud MANSOUR, Mme Dany DESFRERES, M. Mathieu DUVAL de la liste « Les ateliers carollais » (3 sièges).

Les agents municipaux



Stéphanie CHAUVIN
Secrétaire générale de mairie

Céline GIRRES
Adjointe administrative

Clara HAMEL
Adjointe administrative



Nicolas FOLLAIN
Responsable service technique (à droite)

Samuel AYETENDE
Adjoint technique

Mélanie JEUFFRAULT
Adjointe technique

Manolo GUIMONT
Adjoint technique



Géraldine PINSONNET
Adjointe administrative
(Mairie - Agence postale - Camping)

Sarah DUBOURG
Adjointe administrative
(Agence postale - Camping)



Marie-Ange CALVIER
Agent technique d'entretien

Tiphaine BOUIGNY
Atsem

Jeanine CARNET
Commise de cuisine
et agent technique d'entretien

Guillaume PAYSANT
Cuisinier municipal et adjoint technique

Commémoration du 8 mai : un devoir de mémoire



Photo : FL.

Le 8 mai dernier, la commune de Carolles a célébré la commémoration de la Victoire de 1945 dans un moment de recueillement et de transmission. Sous un beau soleil normand, habitants et élus se sont réunis autour du monument aux morts en présence du colonel Pascal DUCRET, président de l'association des anciens combattants, accompagné de deux porte-drapeaux, Jean-Claude VASSEUR et Dimitri ROPTIN.

Moment particulièrement émouvant de la cérémonie : deux enfants ont déposé les gerbes au pied du monument aux morts, symbole du devoir de mémoire transmis aux plus jeunes générations. Cérémonie simple et chaleureuse, marquée par le respect, la mémoire et l'unité républicaine. Merci à vous pour votre présence, vous pouvez retrouver le discours de Madame le Maire, Patricia Le Breton-Allain sur le site de la mairie.

Églantine JULLIARD



Photo : FL.

Quel avenir pour la Villa Éole ?

La ville de Mainvilliers est propriétaire depuis 1959 du centre de vacances de la Villa Éole, situé à la Croix Paqueray. Depuis 1994, la gestion du site était confiée aux PEP 28 (Pupilles de l'Enseignement Public d'Eure-et-Loir).

Lieu emblématique de la commune, la Villa Éole a accueilli, au fil des générations, des colonies de vacances et des classes de mer. Des milliers d'enfants y ont découvert la vie collective, le littoral et les valeurs du vivre-ensemble.

Au printemps 2026, confrontée à une baisse de fréquentation du centre, la ville de Mainvilliers a décidé de ne pas renouveler la convention de gestion qui la liait aux PEP 28.

À ce jour, la municipalité de Carolles a été informée que plusieurs propositions de reprise sont à l'étude par la ville de Mainvilliers. La

commune de Carolles n'est pas en mesure d'exercer un droit de préemption sur ce bien, dont elle n'est pas propriétaire.

La position de la municipalité est claire : elle souhaite soutenir un projet permettant de préserver la vocation éducative et sociale de la Villa Éole en maintenant une activité de centre de vacances, afin de permettre à des enfants qui n'ont jamais vu la mer de pouvoir séjourner ici. Cette mission est porteuse de sens et de valeurs. Au-delà de son intérêt patrimonial, cet équipement participe au rayonnement du territoire et contribue à l'activité locale.

La municipalité est donc favorable à une reprise de la Villa Éole assortie d'un engagement clair du repreneur à maintenir une activité de colonie ou de centre de vacances pour les enfants.

Patricia LE BRETON-ALLAIN



Le marché rue de la Division-Leclerc



Notre marché hebdomadaire, remis en place il y a 10 ans, est important pour les Carollais. C'est autant l'occasion de faire ses achats que de passer un moment de convivialité et d'échanges. Ainsi, tous les jeudis matin, nous avons le plaisir de retrouver nos commerçants habitués et nous aurons le plaisir d'en redécouvrir de nouveaux qui nous rejoignent pour cet été.

Le marché est traditionnellement à la place Marie-Harel (parking proche de la mairie). Il se déplace dans la rue de la Division-Leclerc durant les vacances scolaires. Ce sera donc le cas tout l'été. Nous souhaitons, comme l'ensemble des commerçants et des habitants, le maintenir à l'année dans cette rue. Pour ce faire, l'arrêt situé devant la mairie ne pourra pas être desservi le jeudi matin. Pour

maintenir un service de proximité et limiter la gêne occasionnée, la municipalité mettra en place une navette complémentaire assurant la liaison entre la salle François-Simon et la base nautique de Jullouville, aux mêmes horaires que ceux pratiqués les autres jours.

Enfin, pour dynamiser le marché durant l'été, une animation musicale est prévue. Nous souhaitons ouvrir cette perspective à tous les styles de musique : variété, pop ou rock, bien sûr, mais aussi, pourquoi pas, une chorale ou de la musique classique. Cette occasion peut permettre de découvrir des groupes locaux qui souhaitent partager leur passion. Avis aux amateurs qui peuvent prendre contact avec la mairie.

Jean MAZIÈRES

Location de vélos au Proxi

Toujours soucieuse de répondre aux besoins des habitants et des visiteurs, l'épicerie Proxi de Christine et Hervé enrichit son offre de services.

Ouverte tous les jours de 8 h à 21 h durant la saison estivale, elle propose désormais un

service de location de vélos. Une nouvelle possibilité pour découvrir Carolles et ses environs en toute simplicité, tout en privilégiant un mode de déplacement respectueux de l'environnement.

Jean MAZIÈRES

Carolles accueille deux commerçants

Le bar Le Lude



Caroline SARTEAUX et son compagnon, Julien ANGOT, originaires respectivement d'Avranches et de Montvion, ont repris le bar-tabac-PMU-FDJ *Le Lude*.

Issue d'une famille de commerçants, Caroline SARTEAUX a grandi dans l'univers du commerce. Ses parents tenaient un magasin de radio électroménager à Avranches.

« Depuis toute petite, j'ai baigné dans le commerce. J'adore ça ! Et Carolles, c'est ma plage de toujours », confie-t-elle. « J'ai toujours rêvé d'avoir ma propre affaire, mais pas n'importe où. »

C'est donc tout naturellement qu'elle a choisi de s'installer à Carolles pour écrire une nouvelle page de l'histoire du Lude et accueillir habitants comme visiteurs dans ce lieu bien connu des Carolloises et des Carollois.

La Cabane

Un nouveau commerce vient enrichir l'offre de restauration à Carolles Plage. Gilles SCHMID a repris *La Cabane*, un établissement situé face à la mer, dans un cadre qu'il affectionne tout particulièrement.

Habitué de Carolles depuis son enfance, il ne cache pas son enthousiasme : « J'ai été très heureux de trouver cette affaire. Ce fut un véritable coup de cœur et j'ai saisi l'opportunité. »

Gilles SCHMID tient à proposer une cuisine authentique et généreuse. Ici, les plats sont préparés sur place et le « fait maison » est une valeur à laquelle il est particulièrement attaché.

Parmi les spécialités de la maison, la galette *Terre-mer*, au saumon fumé, ravira les amateurs de saveurs marines. Les plus gourmands pourront se laisser tenter par la *Super complète*, tandis qu'un large choix de galettes est proposé à la carte dont la *Végane*, particulièrement appréciée de la clientèle. Afin d'assurer le service du midi et du soir, Gilles SCHMID est secondé pour la préparation des crêpes et des gaufres.

Jean MAZIÈRES



Les talents des élèves à l'honneur lors de la fête de l'école



Le 12 juin dernier, à l'occasion de la journée portes ouvertes de l'école Marin-Marie, l'Association des parents d'élèves (APE) *La Jonquille*, présidée par Clémence BOUDERLIQUE a organisé la fête de l'école avec le soutien logistique de la municipalité.

Cette manifestation a permis aux parents ainsi qu'aux habitants de Carolles de découvrir les réalisations artistiques menées tout au long de l'année par les élèves et l'équipe enseignante, de visiter les locaux de l'établissement et d'assister à la prestation de la chorale de l'école, particulièrement appréciée du public.

Au-delà de la qualité des projets présentés, cette soirée a permis aux enfants de partager un moment festif au sein de leur école, renforçant ainsi leur attachement à ce lieu de vie et d'apprentissage.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale autour d'un repas préparé par Guillaume PAYSANT, cuisinier municipal, qui a rencontré un vif succès et a favorisé les échanges entre générations.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'APE, l'ensemble de l'équipe éducative, les personnels de l'école ainsi que tous les bénévoles qui ont consacré de leur temps et de leur énergie à la réussite de cette belle manifestation.

Nous espérons que cette initiative continuera de rassembler toujours davantage d'habitants et que l'édition de l'année prochaine rencontrera un succès encore plus important.

Stanislas LOIRET

Des changements pour l'école !

La commune poursuit son engagement en faveur de l'école avec la mise à disposition de **six ordinateurs** configurés, dont un destiné à la directrice, l'installation d'un **abri en bois** pour le rangement des vélos dans la cour, ainsi que des **travaux de réaménagement** de la cour. Elle a également apporté son soutien financier à la classe verte en accordant une subvention de 1 500 €.

Un front de mer rénové pour la saison estivale

Les agents techniques s'activent avant la saison estivale. Faire de Carolles un lieu beau, propre et accueillant reste une priorité. Le travail des agents techniques municipaux a permis de rénover plusieurs équipements du front de mer ainsi que plusieurs espaces publics ces dernières semaines.

L'équipe technique municipale a travaillé pour entretenir et rénover le front de mer et les espaces publics, pour la sécurité de tous. Elle a installé **un portillon en inox** à l'extrémité de la digue. Cette rénovation ne s'arrête pas là avec la création d'une **nouvelle rampe d'escalier** pour faciliter l'accès aux cabines. Elle a aussi réparé le parking à vélos en refaisant les **clôtures**, les **garde-corps** et la **peinture**. Les équipes ont **rénové les jardinières** pour préparer le fleurissement. Et, en même temps, ont **rafraîchi les portiques** du parking et les sanitaires publics.

À l'approche de la saison estivale, la commune de Carolles poursuit ses efforts pour offrir aux habitants et aux visiteurs un cadre agréable, accueillant et soigné. La remise en état des équipements et des espaces publics constitue un objectif majeur pour la commune et une volonté concrète pour les habitants. Carolles a une magnifique plage et de belles falaises; la commune de Carolles invite les



habitants à travailler ensemble pour que la plage reste propre et conviviale.

Les agents techniques, grâce à leur engagement et à leur travail, transforment chaque jour Carolles en un endroit agréable et soigné. Les travaux ont été pilotés par Pascal PINSON, adjoint aux travaux, et Philippe YGER, conseiller délégué aux travaux, à la sécurité et à la voirie.

Églantine JULLIARD



« Obtenu dès 2015, le Pavillon Bleu accompagne Carolles depuis 12 saisons (2015 → 2026), renouvelé chaque année. »

Découvrez les milieux humides
Samedi 18 juillet de 10h à 12h
Découvrez leurs rôles essentiels pour l'eau, le climat et la vie sauvage.
Animation proposée par l'association AVRIL
Réservation au 02.33.19.00.35 Rendez-vous Eglise de Carolles

Pêche à pied responsable
Jeudi 30 juillet de 14h30 à 16h30
Apprenez les bons gestes pour profiter de l'estran sans abîmer sa biodiversité. Résa. au 02.33.19.00.35 Rdv parking des Falaises

Balade nature dans la vallée du Lude
Lundi 27 juillet de 10h à 12h
Promenade accompagnée pour observer la faune, la flore et les paysages de la baie. Organisation : association de la vallée du Lude.
Groupe de 15 personnes maximum, durée 2h.
Prévoir de bonnes chaussures de marche.
RESA OBLIGATOIRES au 06.23.21.44.46 Rdv parking du Lude sud

Dune, érosion et laisse de mer
Mercredi 19 août de 15h à 17h
Observez la dune, son rôle protecteur et l'importance de la laisse de mer.
REsa. au 02.33.19.00.35 Rdv à la plage au petit pont, près de la Pallote.

Jeux de plage à partager
Tout l'été • à l'entrée de la plage
Des jeux issus du réemploi pour s'amuser sans gaspiller et limiter les déchets plastiques.



Pavillon Bleu 2026, une fierté collective



Photo : Babouss.

Laurent Toury, ancien conseiller municipal de 2020 à 2026, Patricia Le Breton-Allain, maire, Anna Jéglot, adjointe actions environnementales et Joëlle Jouan Grise, adjointe en charge du site balnéaire, hissent le Pavillon Bleu.

Cet été encore, le Pavillon Bleu flottera sur la plage de Carolles: notre commune est lauréate 2026 de ce label international de tourisme durable. C'est une belle reconnaissance, et surtout le résultat d'un engagement concret, porté ensemble: habitants, associations, agents communaux, acteurs du littoral et visiteurs.

Le Pavillon Bleu (programme de Teragir) distingue les plages qui répondent à un cahier des charges exigeant: qualité et suivi des eaux de baignade, gestion de l'eau et des déchets, propreté, accessibilité, sécurité, et actions d'éducation à l'environnement.

Le label est attribué pour une saison et suppose une démarche d'amélioration continue.

La qualité des eaux de baignade fait l'objet d'un suivi régulier par les services de l'État et l'Agence régionale de santé. Les résultats sont consultables sur le site baignades.sante.gouv.fr, rubrique « Manche – Carolles, face au

poste de secours ». À chaque nouveau résultat publié, l'analyse est affichée à la plage, sur les différents panneaux d'information, notamment sur le **panneau Pavillon Bleu**. Les premiers prélèvements de juin et juillet sont bons; le suivi se poursuivra tout au long de la saison.

Des animations nature à Carolles

Le Pavillon Bleu s'accompagne aussi d'actions de sensibilisation à l'environnement. Cette saison, cinq animations nature gratuites permettront de découvrir les milieux naturels de Carolles et son littoral: les milieux humides, la pêche à pied responsable, la vallée du Lude, la dune de l'Agriculture et la laisse de mer, ainsi que les jouets de plage issus du réemploi. Parce qu'un Pavillon Bleu se mérite et se partage, venez participer à ces animations et pensez à vous inscrire.

Anna JÉGLOT



*Laurier rose et
Ostéospermum*



*Pittosporum Tobira
dit du Japon*



*Dasylirion
acrotrichum*

Le bourg et la plage de Carolles prennent des couleurs



Photo : FL

Le fleurissement de Carolles se poursuit, avec des premières touches de couleurs visibles sur le front de mer et dans le bourg, pour le plaisir des habitants et des visiteurs.

Cet embellissement est une priorité pour rendre le cadre de vie plus beau et durable. Dès maintenant, les **premières plantations** égayent les espaces publics, surtout sur le front de mer, où les fleurs se parent de couleurs progressivement.

La commune peut compter sur l'expertise de Mélanie, membre de l'équipe technique municipale. Elle accompagne nos choix pour qu'ils soient harmonieux et **adaptés à notre territoire**. De plus, nous pouvons compter sur l'équipe de Carolles en fleurs, bénévoles qui,

depuis plusieurs années, aident la commune dans le fleurissement. Ce projet de fleurissement se veut collaboratif, pour qu'ensemble Carolles s'égaye.

Le choix s'est porté sur des plantes principalement rustiques, s'adaptant à l'air salin. L'étude vise à concilier esthétique et durabilité, tout en réduisant le plus possible les besoins d'arrosage.

Les premiers retours des habitants sont très positifs et encouragent la commune à poursuivre dans cette voie. Pas à pas, le bourg, la plage et leurs alentours prennent de nouvelles couleurs, qui rendent plus agréable notre cadre de vie.

Églantine JULLIARD.

Vigilance sécheresse

Malgré quelques pluies récentes, les nappes et les cours d'eau restent en baisse. La Manche est placée en vigilance sécheresse.

Économiser l'eau au quotidien est un geste simple pour préserver cette ressource précieuse. Retrouvez dans l'encart les infor-

mations sur la situation du département et les principaux gestes à adopter.

Informations et restrictions

www.vigieau.gouv.fr

Anna JÉGLOT

L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

Alerte renforcée : économisons maintenant

SITUATION AU 10 JUILLET 2026

Données SDeau50 / SMPGA / Préfecture

RESSOURCE: CE QUI INQUIÈTE



Pluviométrie

Précipitations récentes inférieures aux normales sur l'ensemble du département; printemps et début d'été très secs.



Fortes chaleurs

Trois épisodes caniculaires, dont un en cours début juillet, augmentent les besoins en eau.



Nappes et cours d'eau

Nappes majoritairement basses à très basses: débits des cours d'eau en forte baisse.

Eau potable: tension locale

Le SMPGA indique 11 294 m³/j consommés contre 8 335 m³/j en moyenne en 2025. Les canicules provoquent environ +20 % de consommation.

ÉTAT SÉCHERESSE DANS LA MANCHE

Carte officielle annexée à l'arrêté du 10 juillet 2026



À retenir: restrictions renforcées
Mesures à jour: vigieau.gouv.fr

MESSAGE POUR CAROLLES

La ressource baisse pendant que les usages augmentent avec les chaleurs et la fréquentation estivale. Même lorsqu'une interdiction comporte une exception ou un horaire, l'objectif reste le même: réduire les consommations non indispensables.

LES BONS GESTES ET RESTRICTIONS: CHAQUE GOUTTE COMPTE



AU JARDIN

Espaces verts: arrosage interdit. Jeunes arbres/arbustes de moins de 2 ans: possible entre 20 h et 9 h. Privilégier paillage et goutte-à-goutte.



POTAGERS

Arrosage possible uniquement entre 20 h et 9 h. Arroser au pied, tôt ou tard, et éviter tout excès.



PISCINES

Remplissage et vidange interdits, sauf remise à niveau ou premier remplissage autorisé selon les cas prévus.



LAVAGE

Véhicules: interdit à titre privé. Possible en station professionnelle équipée haute pression ou programme éco.



NETTOYAGE

Terrasses, façades, toitures et trottoirs: nettoyage à grande eau interdit. Exceptions professionnelles ou après passage agricole.



PLAGE / LOISIRS

Douches de plage interdites sauf postes de secours. Fontaines, jeux d'eau et plans d'eau: alimentation/remplissage interdits.

POUR S'INFORMER - Restrictions en temps réel:

vigieau.gouv.fr
smpga.fr

À CAROLLES: sobriété immédiate

Préserver l'eau aujourd'hui, c'est protéger notre cadre de vie, notre environnement et notre avenir. Agissons ensemble pour Carolles.

Sources: Préfecture de la Manche - Arrêté sécheresse su 10/07/2026; SDeau50 - Minute Ressource et note de synthèse au 09/07/2026; MétéEAU SMPGA au 08/07/2026; kit institutionnel SMPGA alerte renforcée 2026.

Pendant la période estivale, nagez sans crainte à Carolles



Photo: FL.

Jean-Baptiste et Ronan, deux des nageurs-sauveteurs mobilisés cet été pour assurer la sécurité des baigneurs à Carolles.

Lorsque les premiers estivants s'installent sur le sable de Carolles, les sauveteurs de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) veillent déjà sur la plage. Depuis leur poste de secours, ils observent la mer, surveillent les baigneurs et restent prêts à intervenir au moindre signal. Une présence discrète, mais essentielle, qui permet à chacun de profiter de notre plage en toute sérénité. Présente pour assurer la sécurité de chacun, la SNSM est une association dont les missions sont de sauver des vies humaines, en mer et sur le littoral, de former les sauveteurs et de participer aux missions de sécurité civile.

vigilance revêt une importance toute particulière. Les sauveteurs connaissent parfaitement leur secteur et adaptent leur surveillance aux conditions météorologiques comme à la fréquentation de la plage.

À tous les usagers de la plage, rappelons qu'un comportement responsable reste le meilleur allié des sauveteurs : respectez les consignes de sécurité, surveillez les enfants, tenez compte de la météo et des horaires de marée, et n'hésitez jamais à solliciter le poste de secours en cas de besoin et si vous souhaitez utiliser le Tiralo.

Un grand merci aux sauveteurs pour leur présence et leur investissement au service de notre commune et de ses visiteurs. À Carolles, où la beauté du littoral s'accompagne des particularités des marées et des courants de la baie du Mont-Saint-Michel, cette



Photo: FL.

Depuis le décret national du 27 juin 2025, les plages sont des espaces sans tabac. Merci d'éteindre votre cigarette et de ne pas jeter votre mégot par terre avant d'accéder au sable.

Églantine JULLIARD.

Relais de convivialité

À Carolles, l'attention portée aux aînés s'appuie sur des liens simples et essentiels : la famille, les voisins, les commerçants, les professionnels de santé et les acteurs de la vie locale. Chacun, à sa manière, contribue à cette vigilance du quotidien.

Cet été, déjà marqué par plusieurs épisodes de fortes chaleurs, nous rappelle l'importance des gestes simples.

La commune est engagée, avec des bénévoles et des acteurs du territoire, dans une démarche de convivialité auprès des aînés qui le souhaitent, à travers des **visites**, des **appels**, des **temps d'échange** ou des **relais d'information**.

En complément de cette vigilance de proximité, les personnes qui souhaitent être contactées en cas de canicule, d'intempéries ou de situation particulière peuvent demander leur

inscription au registre communal de vigilance en contactant la mairie.

Bel été à toutes et à tous, en restant prudents lors des fortes chaleurs.

Anna JÉGLOT

Une attention chocolatée pour les aînés

À l'occasion des fêtes de Pâques, Jocelyne MACEY-RICHARD et Anna JÉGLOT ont remis une attention chocolatée aux Carollaises et Carollais de 85 ans et plus présents lors du passage. Très bien accueillies, elles ont pu partager quelques mots avec les habitants, qui ont évoqué avec plaisir des souvenirs et des anecdotes de la vie du village. Ces échanges simples et précieux rappellent combien la mémoire des aînés fait partie du patrimoine vivant de Carolles.



Canicule : la solidarité de Carolles à l'œuvre

Face aux fortes chaleurs qui ont touché notre territoire, la commune s'est mobilisée pour accompagner les habitants les plus vulnérables et garantir les meilleures conditions possibles à chacun.

Tout au long de cet épisode caniculaire, nos élus se sont rendus sur le terrain pour effectuer des visites de courtoisie auprès de nos aînés, s'assurer de leur bien-être et vérifier qu'ils ne manquaient de rien. Une **lettre d'information et de prévention** a également été adressée aux personnes concernées afin de rappeler les bons gestes à adopter en période de fortes chaleurs.

Une attention particulière a également été portée à l'école. Face à l'urgence de la situation, il a fallu trouver rapidement des **ventilateurs** pour améliorer le confort des élèves et des équipes éducatives. Nous adressons nos plus sincères remerciements aux habitants qui ont spontanément prêté leurs ventilateurs

à la mairie, en attendant la réception de notre commande. La commune a également pu fournir des bombes brumisantes afin d'apporter un peu de fraîcheur durant ces journées particulièrement éprouvantes.

En concertation étroite avec la directrice de l'école, il a été décidé de maintenir l'accueil des élèves, dans des conditions adaptées, tout en veillant à leur sécurité ainsi qu'à leur bien-être.

Afin d'anticiper la répétition de ces épisodes climatiques, une **commission sur les conséquences du dérèglement climatique** (canicules, inondations, incendies, gestion de la ressource en eau...) sera prochainement constituée. Elle aura pour mission de réfléchir aux mesures à mettre en œuvre pour renforcer la préparation de la commune et adapter durablement nos dispositifs face aux événements climatiques à venir.

Églantine JULLIARD.

Sécurité

Vigilance face aux cambriolages

Selon les données du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), les cambriolages de logements ont atteint en 2025 leur niveau le plus élevé dans le département de la Manche.

À Carolles, les forces de l'ordre ont enregistré 9 cambriolages de logements, auxquels s'ajoutent 11 faits de destructions et dégradations volontaires ainsi que 9 escroqueries et fraudes aux moyens de paiement, soit un total de 29 infractions recensées sur l'année.

Des faits similaires ont également été enregistrés dans les communes voisines, notamment à Jullouville (23 infractions), Saint-

Pair-sur-Mer (37 infractions) et Granville (35 infractions).

Dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), l'État encourage les communes qui le souhaitent à développer des dispositifs de vidéoprotection afin de renforcer la prévention et l'aide aux enquêtes.

Face à cette situation, la municipalité invite chacun à faire preuve de vigilance. Si vous constatez un comportement ou une situation inhabituelle, n'hésitez pas à contacter la brigade de gendarmerie de Sartilly au 02 33 89 67 40.

Municipalité de Carolles

Des terrains de tennis sécurisés



Finis les creux, les bosses et les balles capricieuses qui ne rebondissent jamais où on les attend ! Après un **nettoyage**, un **démoussage** et une **remise en peinture**, les courts du club de tennis ont retrouvé une seconde jeunesse pour laisser place aux échanges gagnants... et éviter quelques égratignures. Ce n'est qu'un début, la municipalité souhaite à terme rénover entièrement le site.

Soutenir nos associations, c'est aussi leur permettre de pratiquer dans les meilleures conditions avec des terrains sécurisés (le coût de cette rénovation pour la municipalité est de 16 356 € tandis que les plots en béton ont été financés par le Tennis club de Carolles).

Nous souhaitons à l'association, présidée par Camille SIMON, une belle saison sportive, riche en beaux matchs et en moments de convivialité.

Joëlle JOUAN GRISE

Le Carollais Norbert Simon, petit fils du peintre, représentait la Normandie chez les + 60 ans aux championnats individuels à Roland Garros.



K'roll Surf Club dans la vague



Photo : K'roll Surf Club

Belle affluence ce samedi 25 avril à Carolles-Plage pour **l'inauguration des trois cabines de plage** rinnovées lors du précédent mandat. Autour de Madame le maire Patricia LE BRETON-ALLAIN et des élus, les adhérents du K'roll Surf Club ont partagé un moment à la fois convivial et sportif.

L'association, présidée par Yoan SERARD, propose la découverte des sports de glisse pour tous les niveaux : surf, bodyboard, paddle et skimboard. Elle organise également des animations, comme un tournoi de beach-volley,

et mène des actions en faveur d'une plage propre, notamment des collectes de déchets.

Les élus saluent et soutiennent cette belle dynamique associative, qui permet aux jeunes, aux adultes et aux résidents secondaires de pratiquer des activités nautiques dans le respect de la sécurité et de l'environnement.

Bon vent au K'roll Surf Club ! Si vous êtes intéressés, contactez François LE ROUX au 06 71 01 61 99.

Joëlle JOUAN GRISE

Agenda du Yacht Club sur la plage

- 13 juillet : Fresque marine (5/10 ans) et Olympiades Carollaises (11/15 ans).
- 6 août : Ateliers drapeaux (5/10 ans), créer son pavillon pirate.
- 10 août : Régate « La Carollaise », départ à 14 h.
- 13 août : Ateliers bracelets marins (5/10 ans).
- 20 août : Chasse aux trésors (5/10 ans).

Infos/Contact : <https://yccarolles.fr> - ycc@yccarolles.fr

Forum des associations SAMEDI 5 SEPTEMBRE - 10 heures

Festival des Ludions, l'art s'invite chez les Carollais



Photo : Festival des Ludions.

Patricia Le Breton-Allain, maire, lors de la remise de prix du Festival des Ludions avec Véronique Altmayer, conseillère municipale déléguée à la Culture, Joëlle Jouan Grise, adjointe aux associations, Philippe Letellier, président du Festival des Ludions et Xavier Graff, maire de Jullouville.

Le Festival des Ludions s'est déroulé du 15 au 17 mai à Carolles. Ce festival bien ancré a vu le jour en 2021. Cette année, le jury a étudié 107 candidatures mêlant nationaux et étrangers. Seulement 29 artistes ont été retenus et accueillis dans une vingtaine de maisons carollaises pour permettre aux visiteurs de s'approprier les œuvres.

Ahmed KLEIGE, réfugié syrien, a obtenu le **prix de la ville de Carolles**. Également primée

par le prix du public, Estelle ELLÉOUET véritable virtuose de la marqueterie.

Le prix RTE, du nom d'un sponsor, a récompensé la Franco-russe Olga ROCHER. Enfin, à l'unanimité, le jury a accordé le prix Jeunes espoirs à la réfugiée iranienne Sepideh RAZMJOO pour son approche remarquable de la condition des femmes dans son pays.

Véronique ALTMAYER



Photo : Festival des Ludions.

Le Festival Grandes Marées, un événement organisé en concertation



Photo : FL.

Montage de la 6^e édition du festival Grandes Marées, rue du Mont-Dol, organisé par l'Association Baie en Scène. En 2025, l'événement a rassemblé plus de 22 700 festivaliers lors de ses différents concerts.

À l'occasion de la 6^e édition du Festival Grandes Marées qui aura lieu du 18 au 26 juillet, la commune de Carolles, en collaboration avec celle de Jullouville et les organisateurs du festival, a mis en place plusieurs dispositifs destinés à concilier le bon déroulement de l'événement avec la qualité de vie des habitants et l'accueil des visiteurs.

Un **parking éphémère** sera mis à la disposition des techniciens et des bénévoles afin de libérer les parkings situés à proximité de la plage. Pour faciliter les déplacements, le festival bénéficiera du **minibus communal** afin d'assurer les navettes entre les zones de stationnement et le site de l'événement.

Cette organisation permettra de fluidifier les arrivées et les départs du personnel du festival tout en préservant les capacités de stationnement nécessaires à l'accueil des baigneurs et des touristes durant la journée.

Soucieuse de la sécurité de chacun, la municipalité maintiendra également l'**éclairage public** jusqu'à 2 heures du matin, entre la plage de Carolles et la route de la Plage, pendant la durée du festival.

Les organisateurs ont par ailleurs accepté de mettre en œuvre plusieurs mesures destinées à limiter les **nuisances sonores**, notamment en réduisant la présence des DJ à trois soirées seulement et en veillant à maîtriser autant que possible les niveaux sonores, en les déplaçant à l'intérieur des chapiteaux.

Les relations entre les organisateurs et la commune sont constructives et fondées sur un dialogue permanent. Nous avons à cœur de travailler en bonne intelligence afin que ce festival, qui constitue une animation importante pour notre territoire, puisse se dérouler dans les meilleures conditions et dans le respect de chacun.

Stanislas LOIRET

La retraite aux flambeaux de retour le 15 août

Cette année et pour la première fois depuis longtemps, Carolles remet au goût du jour la retraite aux flambeaux. La mairie vous concocte des animations tout au long de la soirée du 15 août, au programme: **fanfare**, **spectacle de rue** (cracheurs de feu, clowns, jongleurs) et **bal populaire** animé par un DJ!

Nous invitons chaleureusement les habitants, les estivants et tous les amoureux de notre région à venir partager ce moment unique. Ensemble, faisons revivre la Retraite

aux flambeaux et perpétuons cette tradition. Rendez-vous le 15 août pour célébrer, dans la joie et la convivialité, le retour d'une fête emblématique.

Plus de détails sur le programme seront à venir. Notre équipe tient particulièrement à ce projet et travaille depuis longtemps déjà à faire retranscrire l'esprit familial et festif de Carolles en une soirée mémorable!

Églantine JULLIARD.



Photos: FL.

© Mairie de Carolles, 2026 - 2, place de la Mairie - 50740 CAROLLES - Standard : 02 33 61 86 75 - mairie@carolles.fr - www.carolles.fr 
Directrice de la publication : Patricia LE BRETON-ALLAIN - Responsable de la communication : Églantine JULLIARD - Responsable éditorial : Philippe COQUELIN
Rédacteur-trice-s : Patricia LE BRETON-ALLAIN, Anna JÉGLOT, Joëlle JOUAN GRISE, Églantine JULLIARD, Stanislas LOIRET, Jean MAZIÈRES.

ISSN en cours - Dépôt légal à parution - Imprimé sur du papier FSC® (forêts gérées de manière durable, avec des pratiques respectueuses de l'environnement et des populations locales) par Ass. E-Comm, 6 route de Groussey, 50740 CAROLLES. Ne pas jeter sur la voie publique.

